

Daniel Berlion



Séance publique du
5 mai

L'HISTOIRE DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

Tout scripteur voit bien que notre orthographe, considérée dans son ensemble, combine des règles de correspondances phonies/graphies, des règles de morphologie (suffixes, préfixes), des règles d'accords grammaticaux, des désinences verbales parfois étranges... et des anomalies dont les origines lui paraissent bien obscures.

Le degré de cohérence étant, bien entendu, fonction de la connaissance que ce scripteur a du système orthographique. Ce qui peut paraître tout à fait explicable à l'un, grâce à une analyse morphologique ou étymologique, passera pour une aberration pour un autre.

Je vais prendre quelques exemples pour introduire mon propos.

EXEMPLE I : LE PLURIEL DES NOMS EN « -AL ».

En ancien français, le pluriel de tous les noms masculins était uniformément marqué par un « s », lequel s'est longtemps prononcé :

« un cheval » => « des chevaux »
« un chevel » (cheveu) => « des chevels »
« un chol » (chou) => « des chols »

Quand le « l » suivait un « a », un « e » fermé ou un « o », et précédait une consonne (ici le « s »), il se vocalisait en « au », « eu », « ou ».

On écrivait donc :

« des chev^hals », mais on prononçait des [ʃəvos]
« des chev^hels », mais on prononçait [ʃəvós]
« des chols », mais on prononçait des [ʃus]

Peu à peu, pour aligner la graphie sur la prononciation, on a écrit :

« des chev^haus »
« des chev^heus »

« des chous »

On prononçait le « s » final.

Mais les scribes des XI^e et XII^e, qui usaient volontiers d'abréviations (« j » pour noter le « s » ; « z » pour « ts » ; etc.), ont remplacé le groupe « us » par « x ». Ils ont écrit :

« des chev^hax »
« des chev^hex »
« des cho^hx »

Comme la prononciation n'avait pas varié, dès la fin du XII^e siècle, on a rétabli le « u » dans l'écriture pour mieux respecter la réalité phonique :

« des chev^haux »
« des chev^heux »
« des choux »

Pendant quelque temps, on a même ajouté un « l » étymologique :

« des chev^haulx »
« des chev^heulx »
« des choulx »

Lettre « l » que l'on retrouve encore dans certains noms de lieux (*Vaulx-en-Velin*, pluriel de *val*) et dans des mots de même famille (*la cavalerie*, *la chevelure*).

Dans de nombreux cas, la simplification a joué et l'on a aligné le singulier sur le pluriel :

« des chev^heux » => « un chev^heu »
« des choux » => « un chou »

mais les noms en « -al » ont échappé à ce phénomène de simplification.

Seuls les noms introduits postérieurement à cette évolution dans la langue française feront normalement leur pluriel en « -als » :

« *carnaval* » => 1578

« *festival* » => 1595

« *chacal* » => 1646

« *récital* » => 1884

Quant à « *bals* » (fin du XII^e siècle), comme il ne fallait pas le confondre avec « *des baux* » (pluriel de « *un bail* »), il n'a pas évolué comme les autres noms.

La forme actuelle du pronom démonstratif « *ceux* » a subi la même évolution.

« *cel* » (cas singulier aujourd'hui disparu) => « *cels* » => « *ceus* » => « *cex* » => « *ceux* »

Dans le Midi de la France, certaines personnes prononcent parfois « *ceux* » => [søs]...

Cette vocalisation en « u » du « l » lorsqu'il se trouvait devant une consonne a également donné :

« *il valt* » => « *il vaut* », alors que nous gardons : « *nous valons, ils valent* »...

« *je veus* » => « *je veuls* » => « *je veux* », alors que nous gardons : « *ils veulent* »...

Ainsi s'explique également l'expression « à *vau-l'eau* » (aller vers l'aval de l'eau), et « le *saunier* », celui qui récolte le sel.

Le latin « *salem* » a donné « *sel* » et les dérivés en *sal-* : « *saler, saloir, salant, salaison, et salnier* » devenu « *saunier* » ou « *saunier* », puisque le « l » se trouvait devant une consonne.

Vouloir mettre de l'ordre dans toutes ces graphies ferait perdre la tête à bien des linguistes...

EXEMPLE II. L'ORIGINE DE LA CÉDILLE.

En ancien français, on plaçait un « e » après le « c » lorsqu'on voulait conserver le son [s] devant les voyelles « a », « o », « u ».

Lorsque la diphtongue « ei » est passée progressivement à « oi », le « c » se trouve donc en contact avec un « o » devant certains mots.

« *franceis* » => « *francois* »

On a donc intercalé un « e » pour respecter le son [s].

« *franceois* »

A l'initiative de l'imprimeur Geoffroy Tory, on a pris l'habitude, pour conserver la prononciation [s], de remplacer le « e » par un « z » (même phénomène en Italie et en Espagne).

« *franczois* »

Peu à peu ce « z », passé sous le « c », s'est appelé *zedilla* (diminutif de l'espagnol *zeda*), d'où le mot *cédille* actuel.

Seul l'adjectif « *douceâtre* » a échappé à cette évolution.

EXEMPLE III. LA LETTRE « X » PRONONCÉE [S].

Le latin « *sex* » (nombre 6) avait donné régulièrement « *sis* ».

Afin de mieux reconnaître le mot (confusion avec « *sis* » : situé), on a remplacé le « s » final par « x » pour rappeler « *sex* ».

Progressivement, au lieu de « *dis* », venu régulièrement de « *decem* », on écrivit « *dix* » d'après « *six* », contre l'étymologie, mais prononcé [dis] !

EXEMPLE IV. UN PUIS PROFOND DE VINGT MÈTRES.

Le nombre « 20 » s'écrivait « *vint* », mais pour le distinguer de « *il vint* » (verbe *venir*), on a placé un « g » étymologique (latin : *viginti*).

Le « *puits* » s'écrivait « *puis* », mais pour transformer cet homographe de l'adverbe « *puis* » en homophone, on a introduit, au XVI^e siècle, un « t » étymologique (latin : *puteus*).

EXEMPLE V. LES BIZARRERIES DE L'ÉTYMOLOGIE.

Le « b » de mots latins s'est parfois transformé en « v ».

« *febris* » => « *fièvre* » (mais « *fébrile* »)

« *labras* » => « *lèvre* » (mais « *labial* »)

« *libri* » => « *livre* » (mais « *libraire* »)

« *februarius* » => « *février* »

« *aurifaber* » => « *orfèvre* » : celui qui fabriquait l'or

Remarque :

En ancien français, « fabriquer » n'avait pas le sens actuel, il signifiait : « faire avec ». « *Fèvre, Faivre* » désignait donc un artisan, d'où de nombreux noms propres dans lesquels on note la transformation du « b » en « v » ou son maintien, parfois au

côté du « v » : Fèvre – Faivre – Favre – Fabre – Lefèvre – Lefèbre - Lefevbre – Lefebvre.

EXEMPLE VI. DES APPORTS GERMANIQUES.

Les invasions germaniques ont fait pénétrer dans la langue un certain nombre de mots commençant par un « w » transcrit par « gu ».

« werra » => « guerre » guerre en latin : « bellum » confondu avec « bellus » (beau)

« wisa » => « guise » => allemand : « Weise »

« wardon » => « garder » => allemand : « warten »

« wahton » = « gueter » => allemand : « wachen »

Par contagion, des mots latins ont subi la même influence.

« vespa » => « guespe » (guêpe)

« viscum » => « gui »

« vŭlpus » = « goupil »

« Vasconia » => « Guascogne »

EXEMPLE VII. ENCORE L'ÉTYMOLOGIE...

Pourquoi « monnaie » et « pomme » doublent-ils la consonne alors qu'ils ont des origines latines avec simple consonne « moneta » et « poma » ?

Et pourquoi « sacoché » n'a-t-il qu'un « c » alors qu'il vient du latin « saccus » via l'italien « saccochia » ?

EXEMPLE VIII. ENCORE L'ÉTYMOLOGIE...

Au XV^e siècle, on a ajouté des lettres étymologiques en fin de mot.

Le « g » : « maling » (malin)

« besoing » (besoin)

« ung » (un) (pour distinguer l'article du nombre)

« soing » (soin)

« tesmoing » (témoin)

Remarque :

Certaines lettres ont été maintenues dans les dérivés : « maligne » ; « besogneux » ; « soigner » ; « témoigner » ; « pédestre » ; « digital ».

Le « p » de : « compter » (latin *computare*)
: « baptême » (latin *baptista*)

Le « d » de : « pied » (latin *pedis* - pédestre)

Le « gt » de : « doigt » (latin *digitus*- digital)

Le « ps » de : « le corps » (latin *corpus*) pour le distinguer « du cor » (latin *cŕrnu*), bois du cerf et instrument de musique fait dans une corne évidée.

Le mot « cor » est également resté dans l'expression « un cor aux pieds » comparé par sa dureté à de la corne.

Le « ps » de : « temps (latin *tempus*) pour le distinguer de « tant » (latin *tantum*).

MAIS ON COMMIT DES ERREURS.

Le « d » de « poids » alors que le mot vient de « pensum » et non de « pondus ».

Le « c » de « forcené » pour rappeler « force » alors que le mot vient de « fors sens » (hors de sens).

Le « gs » de « un legs » dérive de l'ancien français « laissier » (latin *laxāre*) et non de « léguer » (latin *lĕgānum*).

Le « c » de « un sceau » vient du latin *sigillum*, (diminutif de « *signum* », qui a donné « seing » et « signe ») ; on a ajouté le « c » pour distinguer deux homonymes (sceau / seau).

EXEMPLE IX. UN « H » INSOLITE.

La lettre « v » était utilisée aussi bien pour transcrire un « v » qu'un « u ».

On introduit un « h » pour indiquer que le signe « v » était une voyelle ; tout ceci malgré l'étymologie qui ne mentionne pas le « h ».

« vile » => « hvile » (huile) => latin « oleum »

« vis » => « hvis » (huis) => latin « ustium »

« vit » => « hvit » (huit) => latin « octo »

« vistre » => « hvistre » (huître - huître) => latin « ostrea »

EXEMPLE X. UN « T » VOYAGEUR.

Le dictionnaire de l'académie de 1740 supprima le « t » dans les mots faisant auparavant « ts » au pluriel.

« des enfans »

« des savans »

« des gens »

Celui de 1835, le leur rendit ... sauf à « gens » ! Au point qu'aujourd'hui « gent » et « gens » sont deux mots de sens presque distincts et de genres différents.

Le nom « gens » ne s'emploie plus qu'au pluriel avec une singularité supplémentaire. Si l'adjectif qui le précède a une forme féminine distincte de celle du masculin, la forme féminine prévaut, mais l'accord est maintenu au masculin pour l'attribut !

« Ces vieilles gens sont ennuyeux. »

EXEMPLE XI. : UN SIEUR SCIEUR !

Le latin « *secare* » a d'abord donné « *seier* », puis « *sier* ».

Le « c » a été introduit d'abord dans le substantif « *scieur* » pour le distinguer de « *sieur* », mais n'est devenu régulier pour le verbe qu'à partir du XVI^e siècle, le rapprochant ainsi de la forme latine.

Voilà un détour bien inattendu.

EXEMPLE XII : UN DOUBLEMENT DE CONSONNES.

On utilise fréquemment le préfixe « in- » pour signifier le contraire.

Pour « *inoccupé* » il est aisé de noter que cet adjectif est le contraire de « *occupé* » ; on ne placera qu'un seul « n » (in-occupé).

Pour « *innombrable* », contraire de « *nombrable* », on placera deux « n » (in-nombrable).

Pour « *innocent* », il faut savoir que ce mot vient du latin « *nocere* », qui signifiait « *nuire* ».

Un « *innocent* » est celui qui n'a pas nuï ; il faut donc doubler la consonne (innocent).

Sans le recours à l'étymologie, il est bien difficile de choisir la bonne graphie.

EXEMPLE XIII. : UN REPORTER DE BON RAPPORT.

Pourquoi « *le reporter* » envoyé dans un pays pour « *rapporter* » des informations ne bénéficie-t-il pas de ses deux « p » ?

Tout simplement parce que l'anglais nous a emprunté, au XIII^e siècle, le nom « *reporteur* » qui n'avait pas encore acquis ses deux « p ».

Respectueux, ils nous l'ont rendu, au XIX^e siècle, avec une simple modification de la finale...

EXEMPLE XIV : VOULEZ-VOUS RATISSER AVEC UN RÂTEAU ?

Qui sait que « *ratisser* », latin « *rasitare* », et « *râteau* », latin « *rastellus* », n'ont pas la même origine ?

Est-ce pour cette raison que l'accent circonflexe boude le verbe ? Ou est-ce pour suivre une règle phonologique ?

EXEMPLE XV : VOTRE SŒUR A-T-ELLE DU CŒUR ?

Autant il est parfaitement compréhensible que l'on place « œ » dans le mot « *cœur* » pour respecter la prononciation, autant est-il difficile de justifier sa présence dans le mot « *sœur* » (latin « *soror* ») et son absence dans le mot « *seul* » (latin « *solus* ») ?

EXEMPLE XVI : CET HABIT EST-IL À L'ABRI ?

Comment expliquer l'absence du « t » final de « *abri* » alors qu'on a le verbe dérivé « *abriter* » ?

Comment expliquer la présence du « t » final de « *habit* » alors qu'on a le verbe dérivé « *habiller* » ?

Les étymologistes viennent heureusement à notre secours :

« *habit* » vient du latin « *habitus* » et « *abri* » du latin « *apricus* » ? via l'ancien français « *abrier* ».

Curieux, non ?

EXEMPLE XVII : DES MOTS TRICHEURS !

Au jeu de l'étymologie, il n'est jamais simple de s'y retrouver !

Prenez une « *carafe* » ou une « *girafe* », empruntées à l'italien « *caraffa* » et « *giraffa* », elles ont gardé les deux « f » jusqu'au XVI^e siècle, puis on les a abandonnés.

Alors que la « *gaffe* », empruntée au provençal « *gafar* » a vu son « f » doubler !

EXEMPLE XVIII : QUEL TABAC !

Pour trouver la lettre finale muette de ce nom, mieux vaut ne pas se fier aux dérivés !

Entre « *la tabatière*, *le tabagisme*, *la tabacologie* », et même « *tabasser* », quelle lettre choisir ?

Remarque :

On surprendra plus d'un en relevant que le verbe « *tabasser* » n'a rien à voir avec la plante à Nicot ; « *tabasser* » vient d'un verbe du moyen français « *tabuster* » qui signifiait *frapper*. « *Un passage à tabac* » ne fait donc nullement référence à la plante, même si les ecchymoses visibles après un passage à tabac prennent au fil des jours une belle couleur marron-noir !

EXEMPLE XIX : COMME C'EST BIZARRE...

Alors que les noms « *matelas* », « *cadenas* » ou « *trépas* » donnent normalement « *matelassé* », « *cadenassé* », « *trépassé* », pourquoi « *verglas* » donne-t-il « *verglacé* » ?

Là encore, seule l'étymologie fournira l'explication.

« *Verglas* » est la forme composée de « *verre* » et de « *glaz* » (forme ancienne de « *glace* ») qui signifie littéralement « *glace qui est comme du verre* ».

Conclusion : Une chaussée recouverte de verglas est verglacée.



EXEMPLE XX : COMBIEN DE BARILS DANS UNE BARRIQUE ?

Alors que « *baril* » et « *barrique* » ont la même origine latine : « *barriculus* », l'un double le « r » et l'autre pas.

Jusqu'au XII^e siècle, ce nom prenait deux « r » ; c'est à cette période qu'il est passé dans la langue anglaise sous la forme « *barrel* ».

Plus tard, le français a supprimé un des « r » sans que nous ayons pu en découvrir la raison (peut-être une influence de l'italien « *barile* » ?).

On remarquera que le monde économique international, pourtant friand d'anglicismes, mesure le pétrole en « *baril* » et non en « *barrel* ». Petite revanche du français sur l'anglais...

EXEMPLE XXI : LA « FRANCISATION » DES MOTS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE.

L'espace francophone est quotidiennement en contact avec d'autres civilisations et d'autres systèmes graphiques. Cette internationalisation conduit à l'ancrage, dans notre lexique, de mots d'origine étrangère qui ont acquis une universalité indéniable.

Si en 1578, on a pu former « *politesse* » ou « *colonel* » à partir de l'italien « *politezza* » ou « *colonello* », aujourd'hui peut-on franciser, c'est-à-dire aligner sur les règles phonologiques du français, des termes tels que : « *une pizza* ; *un jean* ; *un tee-shirt* ; *le whisky* ; *une interview* ; *le foot...* », ou doit-on conserver la graphie d'origine ?

Pour être compris, faut-il écrire :

- « *une pidza* » ou « *une pizza* »
- « *un djine* » ou « *un jean* »
- « *un ticheurte* » ou « *un tee-shirt* »
- « *le ouisqui* » ou « *le whisky* »
- « *une interviou* » ou « *une interview* »
- « *le foute* » ou « *le foot* »

Ce fut possible pour quelques mots : « *fuel* » ou « *gas-oil* » que tout un chacun écrit volontiers « *fioul* » et « *gazole* », alors laissons faire l'usage et ne précipitons rien.

EXEMPLE XXII : UN VÊTEMENT BIEN CINTRÉ.

Un vêtement « *cintré* » est ajusté à la taille, à la « *ceinture* ».

Pourquoi a-t-on ajouté un « e » à « *ceinture* » alors que l'origine latine « *cincturas* » est identique à celle de « *cintrer* » ?

Exemple XXIII : Un peu de sel de céleri dans le jus de tomate

Là encore l'étymologie nous joue des tours : le « *céleri* » a pour origine le latin « *selinon* » (persil), et le « s » initial de « *séleri* » a été maintenu jusqu'au XVII^e siècle.

Pourquoi un « c » aujourd'hui ?

Cette plante n'en finit pas de se transformer puisque les Rectifications de 1990 ont modifié son accent : « *cèleri* ». Un jour peut-être quelqu'un aura-t-il l'idée de rétablir le « s » pour le céleri en branches et conservera-t-il le « c » pour le céleri-rave !

Exemple XXIII : Les bijoux seront-ils moins chers que les bijoux ?

Les sept exceptions à la règle de formation du pluriel des noms en « -ou » préoccupent bien des réformateurs qui préconisent de remplacer purement et simplement le « x » indu par un « s » plus régulier, et condamner ainsi à l'oubli le poème de Robert Desnos « *Les hiboux* » !

Fort bien, mais que fait-on pour le « x » muet en fin de mot ?

Faut-il remplacer :

« *la paix* » par « *la pais* » ?

« *deux* » par « *deus* » ?

« *le prix* » par « *le pris* », mais comme ce sera l'homonyme du participe passé de « *prendre* », écrira-t-on « *le pri* » ?

« *la croix* » par « *la crois* », on aura le même problème avec la conjugaison du verbe « *croire* » ; écrira-t-on « *la croi* » !

EXEMPLE XXIV : UNE LETTRE UN PEU SAUVAGE.

Qui a bien pu avoir l'idée de placer un « p » dans le verbe « *dompter* » que ne justifie nullement son origine latine « *domitare* » ? Est-ce par analogie avec le verbe « *compter* » ? Même si aujourd'hui on a tendance à faire entendre le « p », sans doute pour ne pas l'oublier lorsqu'on écrit, seule la prononciation « donter » est conforme à l'étymologique.

EXEMPLE XXV : UN ACCÈS DE COLÈRE !

Alors que « *colère* » et « *choléra* » ont la même racine grecque « *kholera* », pourquoi le premier a-t-il perdu le « h » étymologique ? Peut-être lorsque ce mot a délaissé son sens initial d'échauffement de la bile pour supplanter « *ire* » et « *courroux* » ?

EXEMPLE XXV : UN ENNEMI INAMICAL.

Pourquoi « *ennemi* » qui a la même origine latine que « *inamical* » (latin *inamicus*) prend-il deux « n » à l'initiale ?
Quel fatras !

Pour tenter de mettre de l'ordre, les linguistes n'en finissent pas de conjuguer approche structurale et approche historique. N'étant pas spécialiste, je serais bien incapable de suivre certaines démonstrations qui visent à faire entrer, moyennant moult contorsions intellectuelles, l'ensemble du lexique dans un système bien défini et parfaitement normé, comme si ce dernier avait précédé l'élaboration du code orthographique ou si les mots nouveaux s'inséraient naturellement dans un système.

S'appuyant sur le structuralisme fonctionnaliste, Nina Catach est assurément celle qui a œuvré avec le plus de détermination et de compétence pour tenter de représenter le système graphique du français.

« *Sur le plan scientifique, la linguistique a fait des progrès tels qu'il est impossible aujourd'hui de ne pas l'introduire dans l'école : en un mot la notion de système est aujourd'hui présente partout, y compris sur le plan de l'orthographe* ».

Elle décrit :

• une première zone (80 à 85 % d'un texte quelconque) qui a pour fonction de transcrire les phonèmes (3) ;

Remarque :

Par un raccourci bien audacieux, certains affirment que 80 à 85 % de notre orthographe est phonologique ; c'est oublier qu'il faut souvent choisir parmi tous les graphèmes possibles, sans parler des morphèmes (désinences et marques du pluriel notamment). Si le passage du graphème au phonème fonctionne bien dans le sens de la lecture, les difficultés apparaissent dans l'autre sens, quand il faudra passer de l'oral à l'écrit.

L'hypothèse selon laquelle les difficultés d'apprentissage de l'orthographe rencontrées par certains élèves décou-

leraient d'un apprentissage de la lecture selon une méthode exclusivement phonologique (Je vois => J'entends ; J'entends => J'écris) mériterait assurément d'être testée.

- une zone secondaire plus dispersée, mais encore structurée et bien reliée à la première ;
- une troisième zone formée d'unités graphiques du lexique, **par essence dispersées** ;
- et enfin un reliquat de lettres étymologiques ou historiques, qui se trouvent parfois « récupérées » d'une façon ou d'une autre dans les rouages précédents, **mais dont les liens avec le système n'apparaissent pas clairement**.

Remarque : La position de Nina Catach est d'ailleurs nuancée : « *La langue est un système certes, mais un système ouvert, un système impur, comme l'histoire, comme la société, comme tout ce qui est humain.* »

Pour l'heure, aucune des descriptions de notre orthographe n'est entièrement close et ne le sera peut-être jamais, simplement parce que de nouveaux mots apparaissent tous les jours de manière occasionnelle. Les néologismes s'intègrent parfois dans des schémas préétablis, mais il n'en est pas toujours de même pour les mots qui viennent de langues étrangères. Il demeurera des zones d'ombre irréductibles à l'esprit de système.

JE TERMINERAI PAR UNE ANECDOTE :

En 1990, lors d'un débat télévisé animé par Bernard Pivot, Madame Catach défendait son projet de Rectifications de l'orthographe qui donna lieu à un vaste débat national auquel prit part le Premier ministre lui-même.

Question de Robert Sabatier :

« *Comment se fait-il, madame, qu'un **tire-fesse** ne prenne pas de « s » ? N'aurais-je plus qu'une fesse ?* »

(Rires du public)

Réponse embarrassée de madame Nina Catach :

« *Vous avez raison, je veux bien conserver le «s» même au singulier.* »

Pilonnés depuis des semaines, les rectificateurs étaient visiblement aux abois et ne parvenaient pas à justifier toutes leurs propositions. Pire, alors que madame Nina Catach expliquait ensuite que le mot **nénuphar** étant d'origine arabe et non grecque, le « f » s'imposait, un des lycéens présent comme représentant des usagers, demanda alors naïvement :

« *D'accord pour le « f », je comprends, mais pourquoi n'y a-t-il pas de « e » comme dans **fanfare** ?* »

Stupeur de la spécialiste qui resta coite.

Alphonse Boudard, présent lui aussi, lui donna le coup de grâce d'une réplique cinglante :

« *Vous voyez que nous avons tous nos limites, chère madame.* »

Remarque : La teneur de ce débat m'a été confirmée par Robert Sabatier lui-même dans un courrier récent.

—*§*—